



Ile de Ré
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Monsieur le Président
Commission nationale du débat public
« La mer en débat »
244 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Saint-Martin-de-Ré, le 25 avril 2024

Objet : projets de parcs éoliens sur la façade charentaise-maritime

Monsieur le Président,

Nous nous permettons de venir vers vous pour vous exprimer notre forte inquiétude à l'heure où prendra fin dans quelques jours le débat public que vous présidez « *L'avenir de la mer et la place de l'énergie dans la mer* » débuté en novembre 2023.

Nous ne reviendrons pas sur le précédent débat public lancé en 2021 et consacré au projet de parc éolien en mer Oléron Atlantique-Sud au cours duquel nous nous sommes clairement positionnés contre du fait de l'absence d'informations suffisantes quant à ce projet en général et, surtout, quant aux impacts sur l'environnement, sur nos paysages et sur les activités économiques de notre territoire insulaire. La mobilisation des citoyens, des associations et des élus locaux avait permis de repousser les projets de deux parcs hors du périmètre du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. Cela était bien la moindre des choses !

Il y a quelques jours maintenant, l'Etat et les industriels ont communiqué des cartes de projets d'implantations de parcs éoliens sur toute la façade maritime de notre pays et prenant en compte différents scénarios, dont :

- Scénario « hors zones de protection réglementaire de l'environnement » ;
- Scénario « minimisation des coûts pour la collectivité » ;
- Scénario « équilibre ».

Quelle n'a pas été notre stupéfaction en découvrant la carte concernant la façade de notre département de la Charente-Maritime et ses zones dites « propices » identifiées par l'Etat et les industriels.

Aujourd'hui, ces nouvelles cartes nous indiquent clairement une multiplication des projets de parcs à proximité de nos côtes dont certains demeurent localisés dans une zone de protection spéciale pour les oiseaux au titre des directives Natura 2000.

.../...

Nous ne souhaitons pas devenir le lieu de la plus grande implantation d'éoliennes industrielles en Europe et sommes toujours particulièrement inquiets de ces projets pour lesquels nous n'avons eu de cesse de réclamer des études d'impact sur les écosystèmes et la biodiversité ainsi que sur les activités socioéconomiques. A ce jour, ces études n'existent pas ou leurs résultats ne nous ont pas été communiqués.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sincères salutations

Le Président de la
Communauté de communes
de l'Île de Ré,
Maire de Loix,

Lionel QUILLET



Le Maire d'Ars-en-Ré,

Danièle PÉTINIAUD-GROS

Le Maire du Bois-Plage-en-Ré

Gérard JUIN

Le Maire de
La Couarde-sur-Mer,

Patrick RAYTON

Le Maire de La Flotte

Jean-Paul HÉRAUDEAU

Le Maire des Portes-en-Ré

Alain POCHON

Le Maire de Rivedoux-Plage,
Conseiller départemental

Patrice RAFFARIN

Le Maire de
Saint-Clément-des-Baleines

Lina BESNIER

Le Maire de
Sainte-Marie-de-Ré,

Gisèle VERGNON

Le Maire de
Saint-Martin-de-Ré,

Patrice DÉCHELETTE

Copies :

- Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime
- Madame la Présidente du Département de la Charente-Maritime